



## Vie locale

### Grève de la faim des prisonniers politiques palestiniens : une victoire de haute lutte et de grande portée



*Communiqué de l'AFPS, samedi 27 mai 2017*

La victoire arrachée par les prisonniers politiques palestiniens après 41 jours de grève de la faim est d'abord la leur : celle d'une action résolue et coordonnée sur les mots d'ordre très forts de la liberté et de la dignité, centrée sur des objectifs immédiatement atteignables, celle d'une incroyable volonté face aux risques pour leur vie et aux mauvais traitements de toutes sortes qu'ils ont subi d'un système pénitentiaire inhumain.

C'est aussi la victoire de tout le peuple palestinien, qui s'est identifié à la cause de ses prisonniers, et de tous les Palestiniens qui se sont mobilisés partout, au péril de leur vie, en portant cette revendication.

C'est enfin notre victoire et celle de tous nos partenaires, de cet immense mouvement de solidarité qui s'est mobilisé partout dans le monde. L'engagement plein et entier de tous nos partenaires pour cette cause, la multitude des mobilisations, partout en France, dans la diversité et l'inventivité de leurs formes, sont là pour en témoigner malgré un quasi embargo médiatique.

Quels que soient les détails des accords conclus ce matin, dont nous n'avons pas encore connaissance, nous devons rester d'une vigilance absolue sur les conditions de détention des prisonniers palestiniens. Et nous poursuivrons sans relâche nos efforts pour leur libération, première étape indispensable d'une solution politique.

L'absence de réaction publique du gouvernement français pour soutenir les demandes légitimes des prisonniers palestiniens indique une continuité regrettable avec la politique mise en œuvre sous la présidence de François Hollande. La question générale de la réponse à la politique de force du gouvernement israélien, celle de la nécessité de sanctions effectives, ne pourra pas être éludée par le nouveau président de la République. C'est ce à quoi nous nous emploierons.

Sommaire :

#### Vie locale :

- communiqué prisonniers

#### Campagnes

- BDS : Bondy
- Groupe américain
- Rassemblement Lorient

#### ACTUALITES

- 50° anniversaire de l'occupation
- L'occupation
- L'occupation selon l'ONU

#### ANALYSES

- 50 ans d'occupation
- Guerre des 6 jours

#### PAGE D'HISTOIRE

- La déclaration Balfour

## CAMPAGNES

### BDS

#### La ville de Bondy attaquée au tribunal administratif pour avoir défendu le droit international

C'est aussi choquant qu'indigne de notre république. Une délibération de juin 2016 votée très largement par le conseil municipal de Bondy sur un vœu intitulé : « Le droit, rien que le droit, mais tout le droit » a fait l'objet d'une demande d'annulation devant les tribunaux par une « Organisation Juive Européenne (OJE) ». Que dit cette délibération ? Essentiellement deux choses. • Que la Ville de Bondy se réserve le choix de ne pas acheter pour ses administrés, des marchandises en provenance des colonies israéliennes installées en Palestine et jugées par la communauté internationale comme illégales en droit. • Que la Ville de Bondy conformément à un avis européen du 12 novembre 2015 qui impose aux Etats membres de différencier l'étiquetage des produits Israéliens de ceux provenant des colonies, n'achètera pas ceux susceptibles d'induire en erreur les consommateurs en ne précisant pas cette distinction dans l'étiquetage.

Suite : <http://www.france-palestine.org/La-ville-de-Bondy-attaquee-au-tribunal-administratif-pour-avoir-defendu-le>

#### Un premier groupe américain-juif annule son voyage en Israël en raison de l'interdiction d'entrée à l'encontre des partisans du boycott

Les Américains pour La Paix Maintenant annulent leur voyage d'été annuel : « Nous sommes punis parce que nous pensons que la Cisjordanie n'est pas Israël ».

*Judy Maltz, Haaretz, dimanche 23 avril 2017*

Inquiets de ce que ses délégués puissent être bloqués à l'Aéroport International Ben Gourion et se voir refuser l'entrée dans le pays, en raison de la loi récemment promulguée, une importante association américaine-juive a annulé son voyage d'été annuel.

Suite : <http://www.france-palestine.org/Un-premier-groupe-americain-juif-annule-son-voyage-en-Israel-en-raison-de-l>

## PRISONNIERS

*Ouest France 3 juin*

### **Second rassemblement pour les prisonniers à Lorient**

#### **Lorient en bref**

##### **Droits des Palestiniens : « Rester vigilant »**



*Une vingtaine de manifestants étaient à nouveau rassemblés hier, place Aristide Briand.*

Le mois dernier, à l'initiative de l'association France Palestine Solidarité, une soixantaine de manifestants exprimaient, place Aristide-Briand, leur soutien aux prisonniers palestiniens grévistes de la faim. Ils entendaient eux-mêmes « faire respecter le droit en Palestine ».

Cette grève de la faim vient d'être levée après 41 jours, mais les mili-

tants se sont de nouveaux rassemblés, hier soir, et entendent rester vigilants. « Nous ne connaissons pas à ce jour le contenu des négociations qui ont amené l'arrêt de ce mouvement mais nous savons que la mobilisation reste nécessaire pour la libération de Marwan Barghouti et de tous les Palestiniens emprisonnés. »

## **ACTUALITES**

### **50e anniversaire de l'occupation militaire par Israël de la Palestine**

Position des Organisations de défense des droits de l'homme à l'occasion du 50e anniversaire de l'occupation militaire par Israël de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza.

*FIDH (Fédération internationale des droits de l'homme), lundi 5 juin 2017*

À l'occasion du 50e anniversaire de l'occupation par Israël de la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, et de la Bande de Gaza, les organisations signataires déclarent ce qui suit :

Les racines du conflit israélo-palestinien sont plus anciennes que l'occupation militaire par Israël de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza qui date de 1967. Elles remontent à 1948, voire auparavant, lorsque des centaines de milliers de Palestiniens chassés de leur domicile en Palestine sous mandat britannique se sont réfugiés en Cisjordanie, dans la Bande de Gaza et dans d'autres pays du monde, notamment les pays arabes voisins.

Suite : <http://www.france-palestine.org/50e-anniversaire-de-l-occupation-militaire-par-Israel-de-la-Palestine>

---

### **Michael Sfar : « L'occupation repose sur trois pieds : le pistolet, la colonie et la loi »**

L'avocat, l'un des plus célèbres juristes israéliens, conteste le récit selon lequel l'occupation serait le fruit de manipulations successives du mouvement des colons. Selon lui, les dirigeants israéliens ont appuyé, dès l'origine, le processus de colonisation des territoires palestiniens.

LE MONDE - Propos recueillis par Piotr Smolar (Jérusalem, correspondant) , samedi 3 juin 2017

Fils de dissidents polonais arrivés en Israël à la fin des années 1960, Michael Sfar connaît intimement le prix de l'engagement. Petit-fils du grand sociologue Zygmunt Bauman, cet avocat, âgé de 47 ans, est l'un des plus célèbres juristes israéliens. Il s'est spécialisé dans la défense de victimes palestiniennes de l'occupation en Cisjordanie, de soldats refusant de servir et d'ONG israéliennes, harcelées devant les tribunaux. En octobre, Me Sfar publiera un livre revenant sur la façon dont, pendant cinquante ans, l'occupation a été justifiée et blanchie par le droit. Il sera intitulé *The Wall and the Gate : Israel, Palestine and the Legal Battle for Human Rights* (« le mur et la barrière : Israël, la Palestine et la bataille judiciaire pour les droits de l'homme », Metropolitan Books, New York).

Suite : <http://www.france-palestine.org/Michael-Sfar-L-occupation-repose-sur-trois-pieds-le-pistolet-la-colonie-et-la>

---

### **L'occupation israélienne, principal responsable des besoins humanitaires palestiniens, selon l'ONU**

L'Orient le Jour avec AFP, mercredi 31 mai 2017

Les "politiques" et les "pratiques" d'occupation appliquées depuis 50 ans par Israël aux Territoires palestiniens sont la principale raison des besoins humanitaires de leurs habitants, affirme l'ONU dans un rapport rendu public aujourd'hui.

Suite : <http://www.france-palestine.org/L-occupation-israelienne-principal-responsable-des-besoins-humanitaires>

## ANALYSES

### 50 ans d'occupation de la Palestine

*Isabelle Avran - NVO, lundi 5 juin 2017*

Le 6 juin 1967 commençait une guerre éclair menant à l'occupation par Israël des territoires palestiniens de Cisjordanie, Jérusalem-Est, Gaza. Après 50 ans d'occupation et de colonisation par Tel-Aviv, il serait temps d'imposer le droit international pour le peuple palestinien. À commencer par son droit à l'autodétermination sur sa propre terre.

On oublie souvent cette analyse, pourtant si claire, prononcée par le général De Gaulle lors d'une conférence de presse en novembre 1967 : « *Maintenant, il (Israël) organise sur les territoires qu'il a pris l'occupation qui ne peut aller sans oppression, répression, expulsions, et il s'y manifeste contre lui une résistance, qu'à son tour il qualifie de terrorisme* ». Des propos intervenant un peu plus de cinq mois après une guerre éclair de six jours, du 5 au 10 juin 1967, à l'issue de laquelle l'État d'Israël occupe les territoires palestiniens qu'il n'avait pas conquis en 1948, la bande de Gaza et la Cisjordanie, dont Jérusalem-Est, ainsi que le Golan syrien et le Sinaï égyptien. Cinquante ans plus tard, la Palestine demeure occupée.

Suite : <https://www.nvo.fr/50-ans-doccupation-de-palestine/>

---

### Guerre des Six-Jours : 50 ans d'hypocrisie et de lâcheté

La guerre des Six-Jours de juin 1967 avait relancé l'hypothèse de la solution à deux États. Aujourd'hui, la situation évolue vers ce qui ressemble à une annexion totale de la Cisjordanie.

*Denis Sieffert, Politis, vendredi 2 juin 2017*

Paradoxalement, la guerre des Six-Jours, du 5 au 10 juin 1967, avait relancé l'hypothèse de la solution à deux États. Dans les années qui ont suivi, la direction palestinienne, sous l'autorité de Yasser Arafat, a réorienté sa stratégie sur cette hypothèse d'un État palestinien couvrant 22 % de la Palestine mandataire, avec Jérusalem-Est pour capitale. Tel n'était pas l'objectif des dirigeants israéliens. La colonisation n'a cessé de ruiner cette possibilité.

La vérité a été dite un jour de 1992 par l'ancien Premier ministre de droite Yitzhak Shamir, qui conseillait « d'effectuer des pourparlers sur l'autonomie pendant dix ans, pour atteindre pendant ce temps un demi-million de personnes en Judée et Samarie [le nom biblique de la Cisjordanie] ». Son vœu s'est réalisé au-delà de ses espérances. Mais ce processus colonial n'a été possible qu'avec la complicité des États-Unis et de l'Europe, tout juste assortie de quelques réprobations formelles. Et il s'est accompagné d'un engrenage sanglant entre révoltes et répression.

Suite : <http://www.france-palestine.org/Guerre-des-Six-Jours-50-ans-d-hypocrisie-et-de-lachete>

---

## **Déclaration Balfour**

### **Article publié le 11/09/2010**

Par Lisa Romeo

Le 2 novembre 1917, le ministre britannique des Affaires étrangères Arthur James Balfour adressait à lord Lionel Walter Rothschild une lettre dans laquelle il manifestait le soutien de la Grande-Bretagne aux projets sionistes d'établissement d'un « *foyer national pour le peuple juif* » en Palestine. Cette « déclaration Balfour » est reconnue comme l'un des actes fondateurs de l'État d'Israël, dont la création sera officialisée au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Depuis, il fut révélé, notamment par le journaliste britannique Douglas Reed et le pamphlétaire américain Benjamin Freedman, que cette déclaration avait été négociée en contre-partie de l'entrée en guerre des États-Unis, qui mit fin aux initiatives de paix lancées par l'Allemagne dès 1916.

#### **La déclaration Balfour**

**Lettre ouverte adressée à lord Lionel Walter Rothschild (1868-1937), publiée le 2 novembre 1917 par Arthur James Balfour, ministre britannique des Affaires Étrangères :**

Cher Lord Rothschild,

J'ai le plaisir de vous adresser, au nom du gouvernement de Sa Majesté, la déclaration ci-dessous de sympathie à l'adresse des aspirations sionistes, déclaration soumise au cabinet et approuvée par lui.

Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif, et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif, étant clairement entendu que rien ne sera fait qui puisse porter atteinte ni aux droits civiques et religieux des collectivités non juives existant en Palestine, ni aux droits et au statut politique dont les Juifs jouissent dans tout autre pays.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette déclaration à la connaissance de la Fédération sioniste.

#### **Le développement du mouvement sioniste**

Le but du sionisme est de redonner un Etat pour le peuple Juif dispersé dans le monde. Les théories sionistes prennent un réel essor et une dimension internationale avec l'action de Théodore Herzl (1860-1904) à la fin du XIXe siècle : Il organise en 1897 à Bâle un premier Congrès sioniste qui donne naissance à l'Organisation Sioniste Mondiale. L'Organisation se fixe alors deux objectifs : obtenir, dans un premier temps, l'appui des Puissances et des garanties juridiques pour l'établissement d'un Etat juif en Palestine et, dans un second temps, de favoriser et d'accélérer l'immigration en masse de Juifs dans la région.

Pour Herzl, il est essentiel d'assurer une certaine légalité. Il multiplie donc les contacts diplomatiques. Il forme le groupe des sionistes « politiques », qui s'oppose aux sionistes dit « pratiques », et qui cherche à inciter à l'immigration malgré les restrictions ottomanes.

On compte ainsi à la veille de la Première Guerre mondiale environ 80 000 Juifs et une cinquantaine de colonies agricoles en Palestine. La ville de Tel Aviv, « la Colline du printemps » est créée. Il faut toutefois rappeler que le sionisme compte seulement 130 000 adhérents sur douze millions de Juifs dans le monde. Cependant, de nombreuses personnalités influentes adhèrent au mouvement et diffusent le sionisme dans toute l'Europe et aux Etats-Unis.

Le mouvement prend toujours plus d'importance et la communauté juive devient un élément non négligeable pour les Puissances qui entrent dans le premier conflit mondial en 1914. Lorsque l'Empire ottoman entre en guerre au mois de novembre de la même année contre la Triple-Entente (France, Royaume-Uni et Russie) aux côtés des empires centraux allemand et austro-hongrois, l'Organisation sioniste voit dans une éventuelle défaite ottomane une possibilité d'accélérer l'implantation des Juifs en Palestine.

### **L'intérêt de la Grande-Bretagne à s'engager aux côtés des sionistes**

Bien que les raisons qui poussent le gouvernement britannique à répondre aux aspirations sionistes en 1917 soient multiples, deux arguments sont généralement avancés. Tout d'abord, dans ce contexte de guerre, le gouvernement britannique considère que le sionisme et la communauté juive peuvent constituer un atout de poids. Alors que l'Allemagne se montre favorable à l'émancipation des populations juives et assure une certaine protection aux Juifs de Palestine, la communauté juive américaine éprouve plus de sympathie pour les forces de la Triple Alliance (Allemagne, Empire austro-hongrois et Italie) et entretient de nombreuses relations avec les puissances centrales. Ainsi les milieux bancaires américains juifs refusent-ils d'accorder aux pays de la Triple-Entente les crédits et les financements nécessaires pour le développement de leurs armées. La Grande-Bretagne cherche à canaliser à son profit les aspirations sionistes et à s'assurer le soutien des Juifs de Palestine lors de ses campagnes militaires contre l'armée ottomane dans la région.

L'année 1917 est également marquée par une période révolutionnaire en Russie, les bolchéviques prennent définitivement le pouvoir en octobre. Selon la Grande-Bretagne, les Juifs russes ont joué un rôle essentiel. Il s'agit alors de les convaincre de rester dans la guerre pour maintenir le front oriental et éviter ainsi que l'essentiel des forces allemandes se concentrent sur l'ouest.

Par ailleurs, la Grande-Bretagne désire protéger la route des Indes et donc la zone du canal de Suez. Elle cherche alors à contrôler le nord-est de l'Egypte. Mais cette région est aussi convoitée par la France : elle la considère en effet comme faisant partie de la Syrie avec laquelle elle entretient de nombreuses relations. Le contrôle des Lieux Saints est aussi ambitionné par l'Italie et la Russie. Des négociations sont organisées entre le Britannique Mark Sykes et le Français François Georges-Picot sur l'avenir des provinces ottomanes. L'accord Sykes-Picot délimite leur zone d'influence. La Palestine serait ainsi placée sous régime international. La Grande-Bretagne considère alors que la reconnaissance d'un « foyer national juif » pourrait servir à assurer ses intérêts dans le Moyen-Orient et rendrait légitime ses revendications sur la Palestine. Toutes ces raisons incitent donc le gouvernement à faire preuve de bonne volonté face aux aspirations sionistes.

### **Les négociations entre les sionistes et la Grande-Bretagne**

Le chimiste naturalisé Anglais Chaïm Weizman devient en 1914 le vice-président de la Fédération sioniste de Grande-Bretagne. Il comprend l'intérêt pour le sionisme de s'adapter aux visées britanniques au Moyen-Orient. Il entreprend alors avec Nahum Sokolov, principal dirigeant sioniste, des négociations avec les différents représentants du gouvernement. Secrétaire adjoint au cabinet de Guerre, Sykes se montre notamment très favorable à un rapprochement avec l'Organisation sioniste.

En juillet 1917, Arthur Balfour, ministre des Affaires étrangères britannique, rencontre Lord Rothschild et Weizman et leur propose, le 13 juillet, de rédiger une déclaration qu'il soumettrait au gouvernement. Une première version est proposée par le journaliste sioniste Harry Sacher à Sokolov. Elle fait clairement référence à un Etat juif mais ce dernier juge cette déclaration inacceptable et préfère mentionner la formation

d'un Foyer juif. Chaque mot est alors minutieusement choisi. Après cinq versions, Balfour demande finalement officiellement à Lord Rothschild de transmettre à la Fédération sioniste les propos suivant :

« le Gouvernement de Sa Majesté envisage favorable l'établissement en Palestine d'un Foyer national pour le peuple juif, et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif, étant clairement entendu que rien ne sera fait qui pourrait porter préjudice aux droits civils et religieux des communautés non juives en Palestine, ainsi qu'aux droits et au statut politique dont les Juifs pourraient jouir dans tout autre pays ».

C'est ainsi qu'en une phrase, la Grande-Bretagne s'engage à la formation d'un Foyer juif en Palestine. C'est une grande victoire pour le sionisme. Même si le texte fait allusion à un Foyer national (terme qui n'a pas de définition juridique précise), c'est bien à un Etat juif qu'aspirent sur le long terme les sionistes. On constate également que la Palestine ne fait pas référence à une aire géographique précise en 1917. Les Arabes sont ici désignés en tant que « communautés non juives » et n'obtiennent pas de reconnaissance politique, contrairement aux Juifs.

### **Réactions internationales à la déclaration**

La déclaration est rendue publique par la presse britannique à partir du 9 novembre. Sans surprise, le monde musulman, et plus particulièrement syrien et égyptien, y est immédiatement hostile et craint que les Juifs s'emparent de Jérusalem. La France fait savoir officiellement à Sokolov le 14 février 1918 qu'elle s'aligne sur les positions britanniques. L'Italie se montre également prête à soutenir l'installation d'un « centre national israélite » en Palestine mais rajoute qu'il est pour cela nécessaire de respecter les droits politiques des communautés non juives. Le président américain Wilson préfère quant à lui ne pas se prononcer.

La déclaration Balfour est donc un des documents diplomatiques les plus importants de l'histoire du Moyen-Orient au XXe siècle. Elle constitue une grande avancée pour le sionisme politique qui obtient ainsi une garantie juridique internationale qui lui servira à légitimer 30 ans plus tard la création de l'Etat Hébreu. Cependant, la Grande-Bretagne ne néglige pas les Arabes. En effet, en 1917, les populations juives de Palestine sont très minoritaires. Elle promet donc parallèlement au Chérif de la Mecque Hussein la création d'un royaume arabe. Ces promesses contradictoires ne l'empêcheront pas de mettre en place un mandat sur la Palestine en 1920 lors de la conférence de San Remo. La rancœur et l'inquiétude des populations arabes se fait alors sentir. Les affrontements violents entre les Juifs et les Arabes commencent.

### **Bibliographie**

Jean-Pierre Alem, 1917, *La Déclaration Balfour, aux sources de l'Etat d'Israël*, Bruxelles, Editions Complexes, 1982.

Claude Brzozowski, *Du Foyer national juif à l'Etat d'Israël, analyse d'une spoliation*, Paris, L'Harmattan, 2001.

Henry Laurens, *La Question de Palestine, tome premier, 1799-1922, L'invention de la Terre sainte*, Paris, Fayard, 1999.



## BULLETIN D'ADHESION, COTISATION ANNEE 2017

Nom: ..... Prénom: .....  
Adresse : .....  
.....  
CP : ..... Commune : ..... Pays : .....  
Tél. personnel : ..... Tél. mobile : .....  
E-mail : .....  
Profession : .....  
Année de naissance.....

| <b>Tranche N°</b> | <b>Revenus mensuels adhérents</b> | <b>Cotisation annuelle</b> |
|-------------------|-----------------------------------|----------------------------|
| 1                 | Inférieurs à 500 € /mois          | 10 €                       |
| 2                 | De 500 à 1 000 € /mois            | 25 €                       |
| 3                 | De 1 000 à 1 500 € /mois          | 40 €                       |
| 4                 | De 1 500 à 2 000 € /mois          | 55 €                       |
| 5                 | De 2 000 à 2 500 € /mois          | 70 €                       |
| 6                 | De 2 500 à 3 000 € /mois          | 85 €                       |
| 7                 | De 3 000 à 3 500 € /mois          | 100 €                      |
| 8                 | Supérieurs à 3 500 € /mois        | 120 €                      |

- Je cotise dans la tranche n°..... soit ..... €. (Avec la cotisation vous recevez le journal interne *Palestine Solidarité* (4n°/an soit 5€) et la lettre électronique d'infos hebdomadaire de l'AFPS. N'oubliez pas d'indiquer votre adresse électronique)
- Je soutiens les activités de l'AFPS niveau national) et verse la somme de..... €
- J'adresse un don pour «SOS Palestine» d'un montant de ..... €  
Des frais de gestion de 7% seront prélevés par l'association sur ce don.)
- Je soutiens les activités de mon groupe local et vers la somme de..... €
- J'adresse un don pour pour le projet Al Sanabel » d'un montant de..... €
- Je verse la somme totale de ..... €

**Chèque à adresser : AFPS PAYS DE LORIENT Cité Allende 12 rue Colbert 56100 LORIENT**

**Trésorière : Le BELLER Ghislaine 56100 LORIENT**

Mail : ghislaine-56@hotmail.fr Tél 02 97 86 31 97

Président : GUILLERM René 2 Rue Notre Dame 56290 PORT LOUIS

Mail : guillermrene@neuf.fr Tél : 06 81 01 01 31 / 02 56 54 15 28

**La réduction d'impôts est de 66% sauf pour les abonnements, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel.**